



Membres en exercice : 14

Membres présents : 10

Votants : 10

Président :

MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :

MR GUILMEAU HENRI,
MR LECOURT JEAN-LUC,
MR GERARD MICHEL,
MR THIREAU JOEL,
MR LEBLANC SYLVAIN,
MR CHAUVEAU DAVY,
MR DAVOUST DOMINIQUE,
MR ESNAULT MARCEL,
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE,
MR GESLAIN DENIS,
MR MAUNOURY REMY

Absents Excusés :

MR BAYEL JEAN-CLAUDE,
MR HARTOUT PETER,
MME CONNEAU MARIE

Secrétaire de Séance :
Mr GERARD MICHEL

OBJET

CS2023-014

AFFECTATION DU
RESULTAT
D'EXPLOITATION DE
L'EXERCICE 2022

Le Comité Syndical réuni sous la Présidence de Mr LECOURT Jean-Luc, Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, dont les résultats conformes au compte de gestion, se présentent comme suit (feuille A1 du CA) :

Section d'exploitation

Résultat de l'exercice 2022	177 122.51 €
Résultat antérieurs reportés	1 286 429.88 €
Résultat à affecter	1 463 552.39 €

Section Investissement

Résultat de l'exercice 2022	590 658.87 €
Résultat antérieurs reportés	44 939.57 €
Solde d'exécution d'investissement	635 598.44 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 536 440.86 €
Besoin de financement	99 157.58 €

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 463 552.39 €

Décide à l'unanimité, d'affecter au budget primitif 2023, le résultat d'exploitation de l'exercice 2022, de la façon suivante :

Affectation

Résultat à affecter	1 463 552.39 €
Le besoin de financement pour la section investissement est positif, il n'est pas nécessaire de faire une affectation	
Affectation réserves réglementées (art 1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté exploitation	1 463 552.39 €

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 13 avril 2023.

Le Président,
J.-L. LECOURT

